



# Harcelement managérial

Par **Manaelle**, le **01/06/2019** à **22:39**

Bonjour ,

Je suis faisant fonction de cadre embauchée depuis 1 an .J'ai obtenu mon concours à l'entrée à l'école des cadres .

Les 6 premiers mois ma responsable a été aidante et plutôt bienveillante même si elle me donnait beaucoup de travail (je gère 3 services alors que les autres collègues en ont 1 ou 2 mais avec la moitié moins de patients) .

Puis je me suis mise en arrêt 15j cumulé avec 1 semaine de vacances ,j'ai eu un cout de stress (léger burn out).A mon retour ,elle m'a convoqué en me disant qu'elle ne pourrait accepter un autre arrêt de ma part et m'a surchargé de travail ,m'a convoqué à multiples reprises et me faisait des reproches .

Un matin elle m'a de nouveau convoqué a voulu me faire dire que j'avais des difficultés dans mon travail et a écrit un rapport .Le lendemain elle m'en a fait part et avait écrit que je remettait en question mon projet professionnel ce qui était faux .Elle m'a insité à demander de nombreuses formations pour m'améliorer ce que j'ai fait .j'ai demandé d'enlever cette phrase du rapport et ne l'ai pas signé .J'ai pris rendez-vous à la direction pour denoncer ses agissements.Les médecins du service m'ont informé

Qu'elle montait les équipes en mon absence .Lundi dernier alors que j'étais dans un de mes services elle a organisé une réunion dans l'autre de mes services sans m'en informer et a demandé à la direction de venir et a demandé au personnel de se plaindre à mon sujet au sujet de propos dévalorisants sur des professionnels que j'aurai tenu alors que c'est faux (le médecin pouvant témoigner).

2 autres médecins lassés de la situation ont envoyé (sans me prévenir) un mail de dénonciation sur ma chef demandan à la direction d'agir .J'ai eu cemail en copie ,le DRH m'a appelé essayant de me faire dire que ce n'était pas du harcèlement ,j'ai alors cofirmé par mail ce qui a mis le directeur dans une colére noire me disant qu'il était très déçu de moi alors qu'il m'appréciait .

Ma chef s'est mise en arrêt pendant 1 mois .je crains qu'on ne me paye plus ma formation de cadre(Je devais partir en septembre) et d'être sanctionnée dans la mesure ou l'on m'enverrait dans un autre service .